

DÉCEMBRE 2021

Numéro
22

BEAUGENCY

Ma

MAGAZINE D'INFORMATION
DE LA VILLE DE BEAUGENCY

HOMMAGE
À DAVID FAUCON

SANTÉ : UNE BORNE DE
TELEMEDECINE INSTALLÉE

AGORA : DE NOMBREUX SERVICES
PUBLICS À VOTRE PORTE

SENIORS :
UN CONSEIL DES AÎNÉS

GARAMBAULT
LA RENAISSANCE D'UN QUARTIER

RETOUR EN *images*



5 novembre : Des jeunes de ASELQO d'Orléans et des jeunes Balgentiens se sont retrouvés autour d'un projet qui promeut les sports olympiques.



18 septembre : La marine de Loire a fait un passage à Beaugency dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.



17 novembre : Diverses actions de sensibilisation au handicap ont été menées, pour soutenir l'emploi des personnes en situation de handicap, dont l'atelier langues des signes, qui s'est tenu à l'Agora.



18 novembre : Dans le cadre du « DuoDay », plusieurs services municipaux ont accueilli une personne en situation de handicap et en recherche d'emploi.



4 octobre : La photographe Géraldine Aresteau a rendu hommage aux femmes engagées dans la lutte contre le coronavirus à travers l'exposition « femmes de première ligne ».



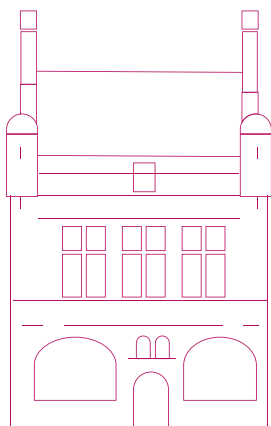
Octobre : Toute la ville s'est mobilisée pour Octobre rose, la campagne de sensibilisation au cancer du sein.



15 octobre : Les Maires de Beaugency et Tavers ont reçu le vice-président du Conseil départemental Hervé Gaurat pour relancer les études sur le projet de voie de contournement au nord ouest de Beaugency.



30 septembre : La municipalité a reçu les directeurs de nos 11 établissements d'enseignement publics et privés lors de la traditionnelle réception de rentrée.



SOMMAIRE

ÉDITO.....	p. 3
ECONOMIE.....	p. 4
CADRE DE VIE.....	p.5
CULTURE.....	p. 9
ÉDUCATION-JEUNESSE	p. 10
SOLIDARITÉ.....	p. 12
VIE ASSOCIATIVE.....	p. 14
HISTOIRE	p. 17
INFORMATIONS GÉNÉRALES	p. 18
TRIBUNES	p. 19

BEAUGENCY MAG' :
MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE
BEAUGENCY

Mairie : 20, rue du Change 45190 Beaugency

Tirage : 4 500 exemplaires / Numéro 22

Distribution : Décembre 2021

Directeur de la publication : Jacques MESAS
Conception : Service communication de la Ville de Beaugency
Impression : Imprimerie Lebugle - Beaugency

ÉDITO



Chères Balgentiennes
Chers Balgentiens,

Vous le savez, l'amélioration de la vie quotidienne est un axe central de notre action municipale. Les travaux de rénovation et d'embellissement du quartier Garambault en sont une illustration. Grâce au travail des élus et des services dédiés au commerce, à l'environnement et aux travaux, une nouvelle supérette va ouvrir ses portes. Vous aurez des voiries rénovées, de nouveaux arbres et espaces verts. Ainsi, c'est tout un quartier qui prend un nouvel élan.

Autre actualité importante pour notre ville : l'Etat va investir 4,4 millions d'euros dans le cadre du Ségur de la santé pour moderniser l'hôpital Lour Picou. Le Conseil départemental a également confirmé son soutien à hauteur de 1,6 million d'euros. Ces bonnes nouvelles financières ouvrent la voie pour la restructuration du bâtiment actuel et la construction d'une nouvelle aile de deux étages, avec une capacité relevée à 140 lits pour l'EHPAD et de 30 lits pour la médecine. Rénové et agrandi, notre hôpital de proximité sera pérennisé et confirmera son positionnement en tant que pivot de l'offre de soins gériatriques dans l'Ouest du Loiret. Un hôpital fort est aussi un atout dans notre objectif d'attirer de nouveaux médecins généralistes, notre priorité. Je me réjouis donc de cette bonne nouvelle pour notre ville, notre communauté de communes et notre département. De même, le projet de résidence seniors pour lequel nous vous interrogeons en début d'année continue d'avancer.

Vous le voyez, nous avançons en permanence pour améliorer le bien-vivre à Beaugency. Emploi, santé, service aux familles, accompagnement social des plus fragiles, offre culturelle et sportive, cadre de vie... Nous travaillons chaque jour pour nos concitoyens, tout en veillant au respect des budgets et donc de nos impôts locaux.

Tant que le virus et ses variants seront présents, nous devons rester vigilants. Mais j'espère comme vous que la crise sanitaire ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir et que les mois à venir soient l'occasion d'une amélioration durable de la situation pour enfin passer à autre chose.

Pour les prochaines fêtes de Noël, nos services préparent une animation des plus attractives. Quel plus beau lieu que l'esplanade située entre le château et l'abbatiale pour ce rendez-vous festif, nous vous y attendons nombreux.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite de passer de très bonnes fêtes de Noël !

Jacques Mesas

L'ANCIEN MAIRE DAVID FAUCON EST DÉCÉDÉ

Originaire du Pas-de-Calais, David Faucon s'est installé à Beaugency dans les années 1990 avec son épouse Stéphanie. Directeur d'agence bancaire, il est entré au conseil municipal en 2001. En 2008, il est devenu adjoint au Maire, en charge des finances, puis vice-président de la Communauté de communes d u

canton de Beaugency qu'il avait participé à créer. Après deux mandats au sein du conseil municipal, il a conduit en 2014 la liste « Beaugency Ville d'Avenir » victorieuse aux élections municipales et est devenu Maire de Beaugency et vice-président de la Communauté de communes des Terres du Val de Loire.

En parallèle de son action politique, David Faucon était investi dans la vie associative. Il a été président de l'association d'aide aux personnes âgées (AADPA). Attaché à l'accompagnement des plus fragiles, il a notamment conduit au cours de son mandat le projet de rénovation de la friche Agora en espace de service au public et avait créé le centre social de Beaugency. En 2020, après deux décennies d'engagement au service de sa ville, il a pris la décision de ne pas se représenter pour se consacrer davantage à ses proches. Il était père

de 3 enfants, Valentine, Margot et Arthur. Jusqu'aux derniers jours de son mandat, il s'était investi pleinement en prenant en charge la gestion de la crise sanitaire et du premier confinement.

Depuis l'été 2020, il affrontait une longue maladie qui l'a emporté le mercredi 6 octobre à l'âge de 51 ans.



Les élus, anciens élus et les agents municipaux et communautaires qui ont travaillé avec lui ont partagé la douleur de sa famille et de ses proches.

Conformément aux souhaits de la famille, un registre a été mis à disposition des habitants, agents municipaux et élus en mairie pour présenter leurs condoléances. Selon ces mêmes souhaits, les élus municipaux n'ont pas participé aux osbèques.



LE CŒUR DE GARAMBAULT RÉNOVÉ

Après avoir racheté les espaces publics du centre commercial de Garambault, la Ville y conduit une opération de rénovation urbaine importante pour donner un nouvel élan au quartier. Voirie, mobilier urbain et plantations vont être requalifiés pour améliorer le bien-être des habitants.

Les travaux de rénovation du centre commercial ont commencé le 11 octobre dernier et continueront pendant l'hiver. C'est un projet important porté par la nouvelle municipalité. Jacques Mesas explique « *Le manque d'entretien du secteur et la fermeture de commerces ont donné un sentiment d'abandon aux habitants du quartier. Avec ces travaux, le lieu va redevenir un espace de rencontre et de lien social et améliore l'attractivité résidentielle au quartier. Mais nous ne nous arrêtons pas là et d'autres lieux de ce côté de la route départementale vont connaître une nouvelle vie au cours du mandat.* »

Cession à l'euro symbolique

Ce projet a été rendu possible grâce à un acte fort : la cession à l'euro symbolique par les propriétaires actuels d'une partie des espaces publics du centre, en contrepartie de la prise en charge par la ville de leur rénovation. La commune investit près de 160 000 euros. Une première subvention a été obtenue de la Banque des Territoires et une autre a été



demanée à la région Centre-Val-de-Loire. Une aide du fonds pour la requalification des friches a aussi été obtenue pour le commerce.

Les habitants consultés

Le projet d'aménagement a été élaboré à partir de l'expérience des habitants, commerçants et usagers. Le 14 septembre, l'équipe du centre social Labo des Possibles accompagnée d'élus était venue à leur rencontre pendant une journée entière, pour recueillir leurs attentes sur la rénovation du quartier et leurs avis sur les cheminements, l'éclairage, le positionnement des bancs, la végétalisation, etc... Sur la base de leurs retours, la ville a ensuite missionné une architecte paysagiste, Elisabetta Cereghini, qui a travaillé à rendre cet espace accueillant, à sécuriser les déplacements et à faciliter la liaison entre la zone commerciale et le Parc Thérèse Cherrier.

Une supérette alimentaire

Outre qu'ils amélioreront la vie des habitants, l'engagement de la ville à faire ces travaux a permis d'obtenir le retour d'un commerce alimentaire de proximité. Le maire Jacques Mesas se rejouit de l'avancée de ce projet : « *C'était un engagement prioritaire de notre équipe lors des municipales.* » conclut le Maire. Hervé Spaletta, adjoint au développement économique et au commerce a accompagné pendant un an les propriétaires du site pour y installer un nouveau commerçant. C'est fait : le nouveau Apy Market ouvre début décembre. « *Avec la pharmacie, un restaurant et une supérette, sans oublier le marché du mardi matin, ce centre est un service de proximité essentiel pour de nombreux habitants, de Beaugency mais aussi des communes alentours.* » explique l'adjoint.

L'EPHÉMÈRE PRÉPARE LA SAISON 2022

L'Ephémère, la boutique test située rue de l'Ours, cherche ses locataires pour l'année 2022. Les créateurs d'entreprise et les commerces éphémères peuvent candidater dès maintenant. Pour rappel, le local fonctionne avec un loyer « clé en main » compris entre 420 et 520 euros par mois selon la période de l'année. Les porteurs de projets peuvent ainsi s'y installer à la semaine ou au mois pour tester ou faire découvrir leur activité.

Ouvert en février 2021, L'Ephémère a déjà accueilli cinq porteurs de projets et commerces éphémères en 2021 : articles de cuisine, vêtements d'occasion, maroquinerie de luxe, mais aussi galerie d'art.

Pour plus de renseignements ou pour candidater contactez Mme Clémence Dupont (cdupont@ville-beaugency.fr) ou au 02 38 44 50 01.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS

BEAUTÉ D'AVRIL

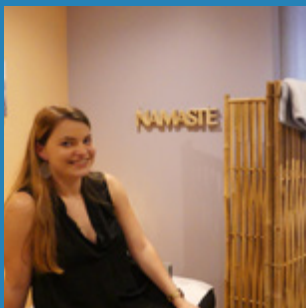


Serena a choisi Beaugency pour ouvrir Beauté d'avril, son onglerie. Passionnée par son métier et spécialisée dans le nail art, elle a développé un savoir-faire de qualité au cours de ses 8 années de pratique en tant que salariée. Elle s'est notamment perfectionnée dans la pratique le nail art à l'aquarelle. Dans sa

boutique rénovée de la rue de la Sirène, elle embellira vos mains grâce à des extensions d'ongles en gel ou sur ongles naturels et propose d'autres prestations telles que la pose de vernis permanent, et des soins esthétiques destinés à la beauté des mains et des pieds ainsi que des épilations.

i Du mardi au vendredi de 9h à 19h, le mercredi de 13h à 19h, le samedi de 9h à 14h
7 rue de la Sirène - Tel : 06 22 10 42 53

CLEM' BIEN ÊTRE



Clémence a seulement 25 ans mais déjà 8 années d'expérience dans le domaine de l'esthétique et du spa. Elle a récemment ouvert son salon de soins à Beaugency, au 2 rue des Etuves. Elle y a créé un espace cocooning, propice à la détente et au confort. Formée à tous les massages du monde, elle s'est spécialisée dans le massage

japonais. Elle propose également, aussi bien pour la femme que pour l'homme, et pour tous les âges, des soins visage et du corps, l'épilation à la cire bio, des soins minceur ainsi que des massages destinés aux sportifs et des séances dédiées aux femmes enceintes. Elle pratique également la réflexologie plantaire. Clémence envisage de développer ses soins à domicile.

i Sur rendez-vous
2 rue des Etuves - Tel : 06 22 10 42 53

CHEZ BAILLY



Installé depuis près de 15 ans en bords de Loire, le camion à pizza « Chez Tonio » change de main et devient « Chez Bailly ». Natacha et Thierry continueront de proposer un large choix de pizzas mais aussi désormais des hot-dogs, paninis, frites et des douceurs telles que chichis, gaufres et crêpes, glaces à l'italienne, pop-corn ou encore

barbe à papa en période estivale. Le camion va aussi reprendre la route et s'installera dans plusieurs emplacements du territoire. Le couple prévoit néanmoins de revenir sur son emplacement historique en bord de Loire chaque été.

i Ouvert du mardi au dimanche de 11h30 à 14h et de 16h à 21h
Sur place ou à emporter. Commandes au 06.13.68.81.82

FLEURS DE LYS



Le 1^{er} septembre, un nouveau fleuriste est installé avenue d'Orléans, en face du cimetière. Marie vous y accueille dans sa boutique « Fleurs de Lys » où elle propose une vaste sélection d'orchidées, des plantes vertes et un large choix de fleurs coupées pour confectionner de beaux bouquets et autres compositions

florales. Attachée à la qualité du contact avec sa clientèle, elle apporte des conseils pour la longévité de vos végétaux et guide vos choix en toute occasion, mariage, deuil ou simple plaisir d'offrir.

i Ouvert lundi, jeudi, vendredi et samedi : 10h-12h30 et 15h30-19h. Le dimanche de 10h à 12h30 - En dehors de ces horaires, Marie est joignable au 06.78.58.18.21 - Livraison possible dans un rayon de 15km autour de Beaugency
23 avenue d'Orléans - Tel : 02 38 47 14 66



HOP LA PIZZA

Cette chaîne de pizzeria loirétaine s'installe à Beaugency où elle vient d'ouvrir son 20^e point de vente. On y trouve un large choix de pizzas et une sélection de paninis et de desserts à emporter ou à se faire livrer à domicile sur les communes de Beaugency, Tavers, Lailly-en-Val, Villorceau, Messas.

i Ouvert tous les jours de 11h30 à 14h et de 18h à 22h (23h les vendredi et samedi)
17 rue porte Dieu - 09 87 74 87 85

L'HOMME ACTUEL



C'est un salon emblématique de la rue du Pont, ouvert depuis près de 70 ans, qui a déménagé en août dernier. A sa tête depuis 11 ans, le coiffeur-barbier Giovanni voulait offrir plus de confort à ses clients, et exercer sa passion dans des conditions optimales. Il a acheté et rénové un local idéalement situé en plein centre-ville, au 12

rue du Puits de l'Ange, où ses habitués l'ont suivi et où de nombreux nouveaux clients pourront le découvrir.

- i Ouvert sur rendez vous du mardi au vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 19h le samedi : 8h30 à 12h / 13h30 à 16h - 12 rue du Puits de l'Ange - Tel : 02 38 44 98 35**
RDV en ligne : www.planity.com/lhomme-actuel-45190-beaugency

PHARMACIE DU MARTROI



Depuis le 1^{er} septembre, Sophie et Quentin sont arrivés à la tête de la pharmacie de la place du Martroi. Ayant des attaches en Sologne et connaissant Beaugency, le couple qui était auparavant installé en région parisienne a choisi de changer d'horizon en reprenant cette pharmacie. Ils continuent de proposer du matériel médical,

de la parapharmacie, prodiguent des conseils en diététique et veulent développer leur offre en matière de conseils pour jeunes mamans et enfants. Vous pouvez désormais envoyer vos ordonnances pour préparation à : noto.pharmacie@gmail.com

- i Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30**
Place du Martroi - Tel : 02 38 44 50 22

L'AFTER

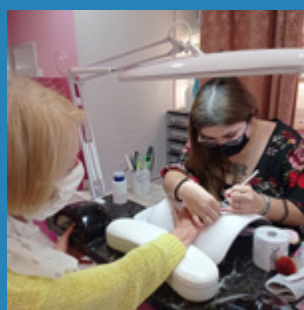


Cet été, Ybrahima a ouvert son bar dansant L'After au 41 route de Blois. Avec ses deux terrasses et sa décoration moderne, l'endroit permet de passer des soirées dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'établissement propose des tapas et une large sélection de vins. Ybrahima organise également des

soirées à thème le week-end (concerts variés, soirées DJ...) et des retransmissions d'événements sportifs. Un lieu festif où se retrouver, que les balgientiens étaient nombreux à attendre.

- i Ouvert du mercredi au dimanche de 17h30 à 1h - Retrouvez toute la programmation sur la page Facebook L'After**
41 route de Blois - Tel : 06 09 71 03 76

LUXURY NAIL'S AND BEAUTY



L'onglerie située place du Martroi a changé de propriétaire début octobre. Nolwenn, avec l'aide de Christelle, se lance dans la gérance de son premier institut après avoir exercé à domicile.

Spécialiste en prestations onguinaires (ongles en gel, semi-permanent et nail'art), elle propose également des prestations en

beauté du regard telles que le réhaussement, l'extension ou la teinture des cils.

- i Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30**
Place du Martroi - Tel : 02 38 44 50 22

UN NOUVEAU BUREAU POUR L'UCIA

Lora Bois (Lora Boutique), Stéphanie Habert (Axa), Bérangère Fournier (Café de l'Agriculture) et Jean-Pierre Prades (Crédit Mutuel) composent le nouveau bureau de l'UCIA. Ils ont été élus fin juin et souhaitent insuffler un nouveau dynamisme à l'Union des commerçants, industriels et artisans (UCIA) de Beaugency. Ils invitent tous les nouveaux commerçants et entreprises à les rejoindre. La municipalité leur souhaite pleine réussite et continuera de les accompagner dans leurs projets.



GARAMBAULT : HISTOIRE D'UN QUARTIER

A l'occasion des travaux de rénovation engagés autour du centre commercial de Garambault, revenons sur l'histoire de ce quartier de Beaugency.

Garambault tire son nom d'une ancienne métairie (un domaine agricole) situé au nord de la ville, près d'une des sources du Rû, et qui dépendait de la seigneurie de Fontpertuis (Lailly-en-Val). Avant le XV^{ème} siècle, le lieu s'appelait « Vielgerment », c'est-à-dire « le lieu où poussent les grains ». En 1486, le lieu comprenait une petite habitation délabrée et inhabitée, une fontaine, un vivier et des champs de chanvre. À la fin du XV^{ème} ou début XVI^{ème} siècle, Christophe de Loynes un riche boucher de Beaugency acheta alors la propriété et il y fit construire une maison dont il reste encore aujourd'hui une partie dans le Parc Thérèse Cherrier.

Une métairie, un moulin et des vignes

Jusqu'à la deuxième moitié du XX^e siècle, la campagne s'étendait donc sur l'actuel quartier. Outre la ferme de Garambault proprement dite, on trouvait des parcelles de vignes appelées « clos » et dont certains noms sont venus jusqu'à nous : le clos Saint-Jean, le clos Saint-Gentien ou encore le clos Beauvilliers. Les champs aussi possédaient leurs noms : les Galeries, les Grottes, les Bélaïres, les Haies frisées, les Baltants ou encore les Laurières, qui sont devenus des noms de rue lorsqu'ils ont été urbanisés. Au XIX^e siècle, à l'emplacement des actuels logements de fonction du lycée se situait un moulin à vent, dit le Moulin de Garambault. On comptait aussi plusieurs moulins à eau sur le cours du Rû.



Du domaine de Longchamp à l'Hôpital Lour Picou

Le long du chemin de Vendôme, il existait dès le XII^e siècle une maladrerie destinée à soigner les lépreux. Plus tard, elle est devenue la propriété de Longchamp qui se composait d'une grande maison, encore visible à l'angle de la rue Saint-Gentien et de l'avenue de Vendôme, et d'un parc.

À la fin du XIX^e siècle, sa propriétaire est Julie Lour, née Picou, veuve d'un riche commerçant balgentien. En 1890, lorsqu'elle perd son fils unique célibataire, Eugène Lour connu pour avoir réalisé de très nombreux croquis de Beaugency au XIX^e siècle, elle se retrouve sans héritier. Elle décida lors de donner son domaine aux Hospices de Beaugency pour y construire un nouvel hôpital.

Le bâtiment du nouvel hôpital est construit entre 1925 et 1927. À côté, on construisit la petite chapelle Saint-Dominique pour le culte des malades. C'est dans cette chapelle que seront inhumés Julie Lour et son fils. Toujours existante, elle continue d'accueillir des messes chaque dimanche matin. Au cours des années 1960, de nouveaux bâtiments furent construits qui accueillent

toujours l'hôpital. Le bâtiment multicolore situé le long de l'avenue de Vendôme fut construit en 2010 pour accueillir une unité pour personnes désorientées, notamment atteinte d'Alzheimer.

L'industrialisation après guerre

Alors que la ville connaissait un déclin démographique, le développement industriel de Beaugency fut important après la seconde guerre mondiale et la population repartit à la hausse. Au nord de la ligne de chemin de fer s'installent les établissements Andrieux, qui deviendront plus tard SEV-Marchal puis Valéo. Avec Trecia, ces deux entreprises cumulaient à elles-seules 45% de l'emploi sur la commune.

Pour loger tous les salariés, mais aussi pour reloger certaines familles dont les logements avaient été détruits pendant la guerre, on entreprend d'importantes constructions. La Résidence balgentienne est initiée en 1956, puis les constructions se développent le long de l'avenue de Vendôme en 1957 sur un terrain cédé par l'hôpital.

Un groupe scolaire pour le nord de la ville

En 1967, le conseil municipal constate que 276 élèves habitants au Nord-Ouest de la Route nationale fréquentaient les écoles élémentaires et maternelles du Centre. La construction d'un nouveau groupe scolaire à Garambault est décidée en juillet 1968. Il devra comporter «10 classes élémentaires, 4 classes maternelles et 2 classes de perfectionnement ainsi que 4 logements de fonctions pour les instituteurs, une cuisine et un réfectoire pour 300 rationnaires et des installations sportives ». Les premiers travaux intervinrent à la fin de l'année 69. En 1970, lors de l'ouverture, 8 classes de l'école du Mail furent fermées, ainsi qu'une classe de l'école de Vernon qui ferma définitivement ses portes peu après. Face à l'augmentation de la population, une extension du groupe scolaire fut réalisée en 1975.



Garambault par Eugène Lour, 1858, dessin aux crayons de couleur (24.7*18.8). Collections du Musée Vannier, INV. DV.2016.0.01432. Eugène Lour immortalisa l'ancienne métairie en 1858, un ensemble de bâtiment bordé d'un chemin de terre. On se trouvait en pleine campagne.

En 1978, de nouveaux immeubles sont construits aux Chaussées, à la Fontaine Appia et à Garambault. En 1979, dans le cadre d'un nouveau projet d'extension du quartier, une concertation des habitants est réalisée. Elle mis notamment en avant le manque d'équipements commerciaux.

Un centre commercial et le lycée

En 1984, un centre commercial ouvre autour d'Intermarché. Devenu Ed puis Dia,

il ferma ses portes en 2017 mais rouvre cette année. Le quartier fut également fortement transformé avec la réalisation



de l'Avenue des Clos Neufs, une voie de contournement de Beaugency, et de l'avenue Pierre de Félice, aménagées pour desservir le lycée François Villon qui ouvrit ses portes en 1993. Des équipements sportifs et de nouvelles zones pavillonnaires sont créées autour du lycée.

Sous la conduite du Maire Claude Bourdin, plusieurs projets importants pour le quartier sont conduits. La ville rachète une partie désaffectée de l'hôpital. Dans le bâtiment historique, qui accueillait autrefois la

jeunesse et depuis 2012 les petits enfants sont accueillis au multi-accueil les Elfes du Rû. A la même époque, la municipalité

reprend la friche de l'entreprise Valéo, qui a déménagé en 1992. Ils y installent progressivement plusieurs services publics et des associations. Le site prend le nom d'Agora. En 2014, le Maire Claude Bourdin pose les bases d'une rénovation complète du site qui continuait d'utiliser les locaux de l'ancienne usine et où de nombreux services étaient hébergés dans de vieux algecos vétustes. C'est son successeur, David Faucon, qui réalisera le chantier livré en octobre 2018.



maternité, on aménage la maison des associations, et dans le parc on construit la Médiathèque la Pleiade livrée en 2000. En 2006, la ville construit la Maison de la

Sources :

Le Nord de Beaugency. Quartier de Garambault dossier de création de la ZAC rapport de présentation CDAHR, Février 1979, Archives municipales de Beaugency.

D. Bontemps, J. Askund, Beaugency l'évolution d'une ville en Val de Loire, Edition Lieux Dits, Lyon, 2013, 272p.

Beaugency promenades d'art et d'histoire, Musée régional de l'Orléanais, Château Dunois, Beaugency, 1988 (exposition de décembre 1988 à mars 1989), 144 p.

J. Askund, Histoire des rues de Beaugency, Beaugency, 1984, 112 p.

FLEURISSEMENT : UN PROJET PARTICIPATIF AUTOUR DE LA ROSE

Lundi 15 novembre, à l'occasion de la remise des prix des Maisons Fleuries, les élus ont présenté aux habitants leur projet de fleurissement de la ville pour le mandat, axé autour de la Rose. Il se réalisera en partenariat avec les habitants.

Ce projet participatif vise à développer la végétalisation des rues et des façades en autorisant les habitants à planter sur l'espace public, avec l'aide de la ville.

L'exemple de la rue du Pont

Ceci a déjà été réalisé avec succès il y a deux décennies dans la rue du Pont qui est désormais une des plus belles de Beaugency et qui doit servir de modèle à cette nouvelle démarche. Les élus se sont aussi inspirés du village-jardin de Chédigny en Indre-et-Loire, qui a accepté de nous conseiller. La ville bénéficie pour ce projet de l'aide des pépinières André Eve, spécialistes de la rose à Pithiviers. Ils accompagneront les habitants volontaires pour choisir la variété adaptée à leur façade en fonction du passage et de l'exposition. Le plant sera offert par la commune et installé par le service des espaces verts.

Des habitants volontaires

Les habitants s'engagent pour leur part à réaliser l'entretien et la taille. L'association Chlorophylle les y aidera par des formations sur la taille pour ceux qui n'ont pas la main verte. Les commerçants sont également associés au projet pour leurs façades.

Yves Froissart, élu en charge du projet, explique : « Une première série de plantations aura lieu au cours de l'hiver 2021-2022, prioritairement dans le centre historique. Mais l'objectif municipal est de généraliser des échanges sur le fleurissement dans toutes les rénovations de rues et aménagement d'espaces publics comme cela a été fait récemment lors de la réfection des trottoirs de la rue du Physicien Jacques Charles ou du centre commercial de Garambault. »

Si vous souhaitez participer, vous pouvez dès à présent **adresser votre demande à l'accueil de la mairie**. Une brève étude technique par les services est nécessaire pour confirmer la faisabilité, notamment s'assurer de l'absence de réseaux souterrains à l'emplacement identifié. Les agents municipaux peuvent alors découper le trottoir à l'emplacement concerné, apporter le substrat, créer les supports et planter la fleur.



Le maire Jacques Mesas et Yves Froissart, élu délégué au Dialogue et à l'Environnement, ont présenté le projet de fleurissement aux balgentiens.

LES LAUREATS DU JURY DES MAISONS FLEURIES 2021



Suite au passage du jury cet été, plusieurs belles réalisations ont été récompensées lors d'une cérémonie le 15 novembre à l'Agora. Les lauréats de cette année sont les suivants :

Catégorie « Maison avec jardin fleuri » : 1er prix à M. Blanchard (33 rue du Colombier) et 2e prix à Mme Aupert (40 rue Saint Michel)

Catégorie « Maison avec jardin paysager » : 1er prix à Mme Poulin (16 rue du Pouet de Levraut) et 2e prix à Mme Siniavine (24 promenade de Barchelin)

Catégorie « Maison avec décor floral sur terrasses, balcons ou avec des faibles capacités de fleurissement » : 1er prix : M. Boissonnet (24 avenue des Chaussées) et 2e prix ex-aequo : Mme Legendre (4 rue des Champs Poulains) et Mme Kervell (27 rue Robert Bothereau)

Catégorie « Décor floral sur la voie publique » : 1er prix à Mme Château (61 rue du Colombier)

Catégorie « Immeubles collectifs » : 1er prix à Mme Crosnier (1 rue de Champs de Veaux)

VOIRIE : PLUSIEURS CHANTIERS ET DES ETUDES EN COURS

L'Impasse de la Monnaie et les trottoirs de la rue Physicien Jacques Charles ont été rénovés cet automne. En 2022, ce sera au tour de la rue Julie Lour.

Au début de l'automne, les trottoirs de la rue du Physicien Jacques Charles ont été rénovés suite à des problèmes d'infiltrations d'eaux pluviales. Les revêtements en béton ont été remplacés par des pavés, plus adaptés à la cité médiévale. Huits loges de plantations pour des rosiers grimpants ont été aménagées avec l'accord des riverains.

Des chantiers réalisés par nos agents

C'est un chantier qui a été intégralement réalisé en régie par les agents du centre technique municipal, mettant en lumière les compétences de nos maçons de voirie. Ceci permet également de limiter le coût du chantier pour la ville.

Impasse de la Monnaie, la voie était vétuste et a été fortement abîmée suite les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable puis de construction du centre de secours.

Le chantier, d'un montant de près 38 000 euros, a été confié à l'entreprise Eiffage. Les caniveaux dégradés ont été restaurés, le passage piéton à l'angle de l'avenue de Blois a été mis aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et la couche de roulement a été intégralement reprise. Une intervention des services municipaux pour la finalisation des trottoirs et le fleurissement est également prévue dans un second temps.

Une concertation sur la rue Julie Lour

La rénovation de la rue Julie Lour, qui devait initialement être réalisée en 2020 mais avait été reportée à cause de la crise sanitaire, est programmée pour l'été 2022.

Les élus ont profité de ce délai supplémentaire pour approfondir le projet et concerter les riverains, les équipes

enseignantes et des représentants des parents d'élèves. Début octobre, un projet détaillé a été présenté aux riverains qui prévoit la réorganisation du stationnement, la création de plateaux ralentisseurs, un agrandissement des trottoirs et la création d'une piste cyclable. Ces travaux permettront d'offrir plus de sécurité à tous les usagers. Le projet, d'un coût estimé de 280 000 euros HT, bénéficiera d'une subvention du Conseil départemental de 129 360 euros.

Enfin, les échanges sur la liaison douce vers Tavers se poursuivent. Conscients des interrogations légitimes que ce projet peut soulever, les élus ont organisé une réunion publique à destination des riverains le 20 octobre dernier. Leurs remarques sont en cours d'intégration par le bureau d'études en charge du projet.

LA ZONE BLEUE REVUE POUR SE GARER PLUS FACILEMENT EN CENTRE-VILLE

Depuis cet été, la zone bleue est réactivée sur un périmètre plus restreint mais mieux contrôlé. L'objectif est de permettre une rotation des véhicules pour que ceux qui cherchent une place pour une course rapide en trouve plus facilement.

1h30 en bleu, 30 minutes en rouge

La zone bleue ne concerne désormais plus que les places centrales de la ville (Martroi, 8 mai, Saint-Firmin, Petit Marché et Hyvernaud) et quelques rues adjacentes

(Rues du Change, de la Maille d'Or, des Chevaliers et de la Sirène). A l'intérieur de ce périmètre, le disque est obligatoire pour déterminer l'heure d'arrivée du véhicule. Le stationnement est limité à 1h30 et même à 30 minutes sur certains emplacements marqués en rouge.

Plus de 100 places reconverties

Les salariés et résidents du centre-ville peuvent se stationner sur d'autres rues moins fréquentées et sur les parkings

périphériques. Pour cela, plus de 100 places ont été reconverties en zone blanche pour du stationnement à la journée.

La modification de la zone bleue comptait parmi les 11 propositions soumises aux Balgentiens en mai dernier pour améliorer la circulation et le stationnement dans la ville. Avec la piétonnisation de la rue de l'Ours, ceci s'inscrit dans une démarche pour rendre le centre ville plus agréable pour faire ses courses.

AGORA : DE NOMBREUX SERVICES PUBLICS À VOTRE DISPOSITION

Si son nom parle à tous les balgentiens, force est de constater que nombre d'entre eux connaissent encore assez mal toute l'offre de services et d'associations qu'ils peuvent trouver à l'Agora. Nous vous la présentons.

Le site de l'Agora se divise en 3 parties.

Au premier plan, le long de la rue, la **Maison Agora** accueille les bureaux de plusieurs associations locales, culturelles notamment. Réunies sur un seul site, elles peuvent ainsi partager des projets.

A droite en entrant sur le site, on trouve les **Hangars** mis à disposition de plusieurs associations pour du stockage (Comité des Fêtes, Lions Club) mais aussi les boutiques solidaires du Secours Catholique et du Secours Populaire.

Le cœur du site, c'est l'**Usine**, qui accueille de nombreux services publics. Sa rue centrale couverte, accessible à tous, accueille régulièrement des expositions. Découvrons ensemble ce qui s'y trouve.

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agora accueille un bureau de poste de proximité pour toutes vos opérations courantes. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le mercredi de 8h30 à 13h00. Contact : 02 38 46 16 32.

GRETA CŒUR 2 LOIRE

Le GRETA est une structure du Ministère de l'Éducation nationale qui propose des formations pour adultes dans le cadre de la réorientation professionnelle ou simplement pour développer ses compétences. Contact : 02 38 46 47 56 ou contact.greta2cl@ac-orleans-tours.fr

POINT INFORMATION JEUNESSE

Le PIJ est une structure à destination des jeunes de 12 à 25 ans pour les informer sur leurs droits : orientation, emploi, logement, autonomie... Le PIJ ouvre aussi l'accès à certains dispositifs d'aide financière, comme l'aide municipale au permis. Contact : 02 38 44 84 45

AGENCE POSTALE

GRETA

PIJ

RESTOS DU CŒUR

PÔLE ENTREPRISES

CAF, CARSAT, CPAM

Ces organismes disposent de permanences à Beaugency pour vous éviter d'aller à Orléans. Accueil sur rendez-vous préalable. CAF le mercredi matin (hors vacances scolaires), CPAM le jeudi (hors vacances scolaires), CARSAT (2 vendredis par mois). En dehors de ces jours, une borne visio est également disponible pour vos rendez-vous et la conseillère de l'Espace France Services peut aussi vous accompagner.

CLIC RELAIS ENTOUR'ÂGE

Le CLIC est un centre d'information à destination des personnes âgées et de leurs familles sur leurs droits, les aides financières, les solutions d'hébergements, les professionnels de la gérontologie... Le CLIC délivre un conseil gratuit et indépendant. Contact : 02 38 44 90 20

SERVICE SCOLAIRE DE LA VILLE DE BEAUGENCY

Le service scolaire gère les inscriptions aux écoles et les relations entre la ville et les écoles. Vous pouvez aussi y régler vos factures de cantine, de garderie ou de centre de loisirs. Ouvert au public tous les jours du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00. L'après midi sur rendez vous. Contact : 02 38 46 91 30 ou affaires_scolaires@ville-beaugency.fr

ABRAPA

L'Agora accueille le siège régional de cette association d'aide à domicile qui propose une large gamme de service : aide aux seniors, entretien du logement, portage de repas, soins infirmiers à domicile. Contact : 02 38 44 69 63

LES RESTOS DU CŒUR

A compter du 24 novembre 2021, l'Agora accueillera un centre de distribution des Restos du Cœur. Voir article dédié en page 14.

PÔLE ENTREPRISES

L'Agora comprend des locaux loués à la journée ou au mois pour accueillir des bureaux, des réunions ou des formations.

INFORMATIONS GENERALES

PLANNING FAMILIAL

Le Planning familial accueille de façon gratuite et anonyme les femmes et les couples, même mineurs, pour une information et un accompagnement sur la contraception, la sexualité, l'accès à l'IVG, les infections sexuellement transmissibles, les violences conjugales, les relations femme-homme... Il dispose d'un cabinet médical permettant d'assurer des examens et soins de contrôle par un médecin. Permanence tous les vendredis de 10h à 15h et sur rendez-vous au 02 38 70 00 20.

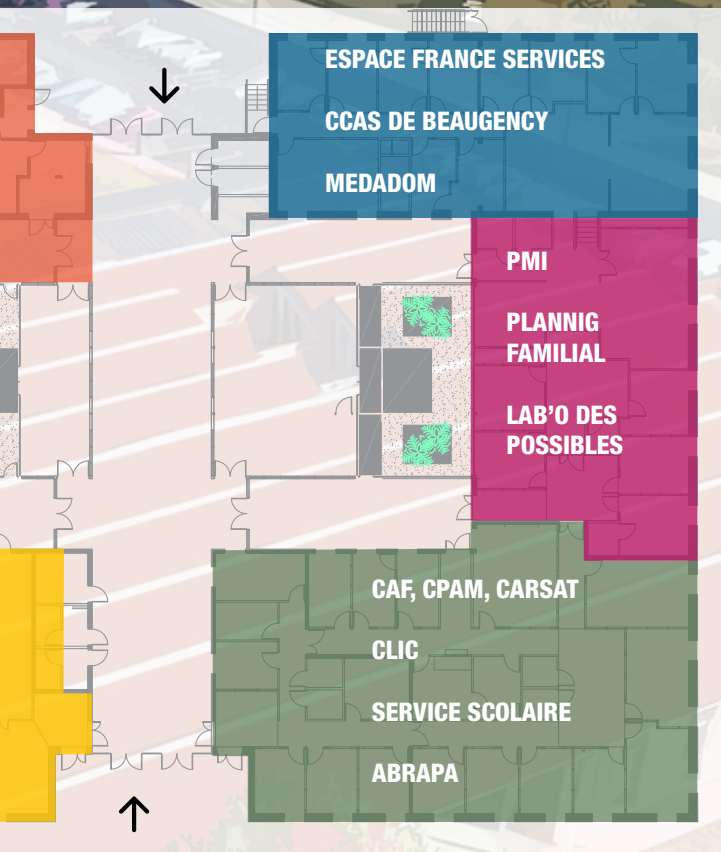
PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Le service de la PMI du Loiret intervient le vendredi matin à Beaugency pour les examens de santé par un pédiatre des enfants ou des jeunes mamans. Prise de rendez-vous au 02 18 21 29 61.

CENTRE SOCIAL

« LE LAB'O DES POSSIBLES »

Le Lab'O est une structure d'animation qui propose des ateliers gratuits ouverts à tous afin de développer le lien social entre les générations et qui accompagne les projets des habitants et des associations. Au Lab'O, on tisse du lien, on développe son réseau et ses connaissances, on lutte contre l'isolement et les préjugés, mais surtout, on partage de bons moments avec d'autres habitants de la ville. Renseignements au 02 38 44 97 70 ou centresocial@ville-beaugency.fr



L'ESPACE FRANCE SERVICES

L'Espace France Services est un service d'accueil par un professionnel formé qui facilite l'accès vers de nombreux services publics (CAF, CPAM, Pôle Emploi, Impôts...) et vous accompagne, avec ou sans rendez-vous, pour toutes les démarches en ligne. Il informe aussi sur vos droits.

L'espace France Services accueille également dans ses bureaux de très nombreuses permanences de partenaires pour vous permettre de bénéficier localement de leur accompagnement (CMP, CLCV, Apleat...). Pour connaître leurs jours de permanence, contactez le conseiller France Services au 02 38 46 40 12 du lundi au vendredi de

8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS de Beaugency est un service municipal chargé de l'accompagnement des plus fragiles. Il accompagne sur de nombreuses problématiques (accès au logement social, surendettement et gestion financière du foyer, mobilité, accès aux droits et à la santé, aide à la recherche d'un emploi...).

Le CCAS peut également délivrer des aides financières ou en nature pour les familles dans le besoin. Il accueille aussi les

permanences des assistantes sociales du département. Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Fermé le lundi matin.

Contact 02 38 46 40 12 ou ccas@ville-beaugency.fr

BORNE DE TELEMEDECINE MEDADOM

A partir du 1^{er} décembre, l'Agora accueille une borne de téléconsultation pour être examiné, même sans rendez-vous, par un médecin généraliste. Retrouvez toutes les informations sur cette borne en page 17 de ce magazine.

LES RESTAURANTS DU CŒUR S'INSTALLENT À BEAUGENCY

L'association nationale des Restaurants du Cœur s'implante en novembre dans notre commune en reprenant l'activité et les locaux de l'épicerie sociale située à l'Agora.

En s'adossant à une association de référence de l'aide alimentaire en France, la Communauté de communes des Terres du Val de Loire a décidé de donner un nouvel élan à l'épicerie sociale dont la fréquentation diminuait depuis plusieurs années. Avec 13 centres de distribution sur le département, Les Restos du Cœur aident déjà plus de 13 500 personnes en distribuant plus de 1,6 million de repas par an dans le Loiret.

Un centre ouvert toute l'année

Depuis le 22 novembre, les Restos ont un nouveau centre de distribution à destination des habitants de Beaugency et ses alentours, comme le faisait l'épicerie sociale. Pour aller vers les communes les plus rurales, il est même envisagé de mettre en place un système de portage.

C'est un centre permanent qui fonctionnera 12 mois par an. Comme l'épicerie sociale dont il a repris plusieurs bénévoles, il continue de s'approvisionner grâce aux dons des commerces alimentaires locaux partenaires, mais s'appuie maintenant aussi sur l'entrepôt départemental des Restos du Cœur et bénéficie des productions de



Autour de Jacques Mesas : Paulin Martin, Régine Engström, et Sophie Spilliaert

fruits et légumes frais, sans pesticides, des Jardins du Cœur, un chantier d'insertion de l'association situé à Saint-Jean-de-Braye.

Des barèmes de revenu

L'accès s'effectue toujours sous conditions de revenu, avec les barèmes nationaux de l'association. L'association a maintenu le rythme de deux demi-journées de distribution par semaine (lundi et jeudi de 14 h à 17 h). En intégrant le site de l'Agora, l'association bénéficie à Beaugency d'un réseau d'acteurs de l'accompagnement social dans tous

les domaines (habitat, santé, emploi, formation...) pour essayer d'aider au mieux chaque personne en fonction de ses besoins. Une réunion a d'ailleurs eu lieu le 5 octobre dernier afin que l'équipe des Restos du Cœur rencontre les acteurs sociaux déjà implantés dans le territoire pour échanger, créer des ponts et accompagner au mieux l'ensemble les foyers les plus fragiles. Il leur a été réservé un très bon accueil.



Vous souhaitez devenir bénévole des Restos du Cœur pour aider au fonctionnement de l'association ?

Vous pouvez contacter Elisabeth CREQUINE, responsable du centre de Beaugency au 06 71 55 34 53 ou Jean-Paul ROUSSARIE au 06 13 06 53 59

UN CONSEIL DES AÎNÉS VA ÊTRE CRÉÉ

Afin de répondre au mieux aux besoins des seniors de notre ville, la Municipalité crée un Conseil des Aînés. En lien avec le centre social de la ville, qui sera chargé de l'animation, il sera une instance consultative et un laboratoire d'idées.

Aujourd'hui, les plus de 60 ans représentent 30 % des balgentiens, une part en augmentation ces dernières années. Mobilité, handicap, logement adapté ou intergénérationnel, accès au numérique, engagement associatif à l'heure de la retraite, offre culturelle et sportive... Les enjeux des seniors dans la ville sont nombreux mais les attentes des nouveaux retraités diffèrent parfois de celle des générations précédentes.

Partage d'expérience et laboratoire d'idées

C'est pourquoi les élus ont souhaité créer une instance qui donne directement la parole aux seniors de la ville, pour échanger avec eux sur leur regard sur la ville et leurs attentes. Juanito Garcia, premier adjoint au Maire qui suit le projet, explique : *« Ce conseil des aînés va encourager le partage d'expériences et aider les retraités à participer activement à la vie collective. Il sera un laboratoire d'idées, un lieu de réflexion et d'échanges autour de nombreuses thématiques : solidarité entre les générations, qualité de la vie, santé, transport, écologie, loisirs... »*.

Pour y parvenir, la Ville s'appuiera sur le Lab'O des possibles, centre social municipal, qui a fait ses preuves pour accompagner les projets des habitants et des associations. Emilie Lesage, sa directrice, explique : *« Nous allons valoriser les nombreuses connaissances et expériences des personnes retraitées pour faire naître des actions à destination prioritairement des seniors, mais aussi au bénéfice de toute la ville. »* L'offre d'animation du service retraités de la ville sera notamment réinterrogée en lien avec ce futur conseil qui doit débiter ses réunions en 2022.

Une instance consultative

Le conseil des aînés sera aussi une instance de dialogue pour identifier les besoins spécifiques des seniors et trouver des réponses. Jacques Mesas conclut : *« A la retraite, on passe plus de temps dans sa ville et on voit de nombreuses choses qui pourraient être améliorées. La sécurisation d'un cheminement, l'adaptation d'un bâtiment pour les personnes à mobilité réduite... Les seniors peuvent partager leurs constats et leurs idées. »*.



COMMENT PARTICIPER ?

Vous êtes à la retraite, vous résidez à Beaugency et vous êtes prêt à vous engager de manière volontaire, bénévole et à titre individuel dans le conseil des aînés ?

Vous pouvez vous inscrire auprès du service retraités de la ville au 02 38 46 46 16 (pole.retraite@ville-beaugency.fr) ou du Labo des possibles au 02 38 44 97 70 (centresocial@ville-beaugency.fr)

UN SERVICE DE TRANSPORT POUR CEUX QUI NE CONDUISENT PAS

Pour rappel, le CCAS de Beaugency organise pour tous les seniors et les personnes non véhiculées un service de transport chaque jeudi et vendredi après midi vers le centre Leclerc de Tavers pour leur permettre de faire des courses. Le trajet est facturé 2 € par voyage. Renseignements et réservations : 02.38.44.01.17.

DES ATELIERS DÉDIÉS AUX SENIORS

Le service Retraités propose chaque semaine des ateliers dédiés et adaptés aux seniors. Il s'agit d'ateliers gym (le mardi et jeudi de 10h45 à 11h45 complexe Alain Jarsaillon) et yoga (le jeudi de 14h00 à 15h00 et 15h00 à 16h00 à la Maison des Associations) accessibles pour seulement 60 € par an. Des initiations à l'œnologie sont proposées un jeudi soir par mois. De plus, des ateliers d'inclusion numérique sont proposés chaque mercredi à l'Agora

pour développer son usage de l'ordinateur ou du smartphone. L'offre d'ateliers pourra évoluer en lien avec les propositions du conseil des aînés.

Renseignements et inscriptions :
02 38 46 46 16 ou
pole.retraite@ville-beaugency.fr

FAIRE SES DEVOIRS ENSEMBLE POUR AMÉLIORER LA RÉUSSITE SCOLAIRE

La Ville de Beaugency lance une opération pour l'accompagnement des devoirs.

Le Lab'O des Possibles et le service Jeunesse proposent deux actions complémentaires avec le partage et la réussite scolaire comme objectif commun.

Entraide entre familles

D'un côté, le Lab'O des Possibles organise les devoirs en famille. A l'Agora, parents et enfants viennent réaliser ensemble les devoirs. Le principe est basé sur l'entraide : constituer des petits groupes pour une matière ou un niveau, encadrés chacun par un des parents

présents. Ces temps permettent aussi de partager des conseils entre les familles.

Les jours et horaires sont déterminés ensemble en fonction des besoins et des disponibilités de chacun, à raison d'une heure par groupe.

Espace dédié à l'accueil périscolaire

De l'autre côté, pour les enfants inscrits à l'accueil périscolaire, chaque école dispose désormais depuis la rentrée d'un espace identifié et adapté à la réalisation des devoirs au calme. Les élèves volontaires s'y rendent sur un temps dédié, de 17h à 17h30.

« Sur ce temps, on encourage l'entraide et la concentration, qui sont des piliers de la

réussite scolaire », précise Ludovic Plotard, directeur du Pôle Services à la Population.

L'adjointe à l'Education Cassandra Meunier explique : « Pour cette opération, notre philosophie est d'accompagner les familles, pas de faire à leur place. Il faut également donner de la valeur au temps consacré aux devoirs et à l'apprentissage.

Les enseignants partenaires

L'élue se félicite également que ce travail se soit développé en partenariat avec les équipes enseignantes : « Ce projet a été conçu avec l'aide d'enseignants de Beaugency, en particulier l'équipe de l'école élémentaire des Chaussées, que je remercie chaleureusement. »

**i Contact pour les devoirs en famille :
02.38.44.97.70 ou
centresocial@ville-beaugency.fr**

**i Contact pour les devoirs entre élèves
: 02.38.44.01.46 ou
service.jeunesse@ville-beaugency.fr**

600 HEURES DE SPORT POUR NOS ÉCOLES

La municipalité finance l'intervention d'éducateurs sportifs dans les écoles publiques et privée de Beaugency. C'est une aide pour les élèves mais aussi les associations.

Chaque année, la ville conventionne avec des associations balgentiennes pour que leurs éducateurs puissent intervenir, sur le temps scolaire, dans les écoles de la ville. Au total, environ 600 heures d'intervention sont ainsi offertes aux écoles balgentiennes, la Ville prenant en charge le coût et la coordination. C'est un soutien important pour les enseignants,

leur permettant de diversifier les sports proposés et de bénéficier de l'expérience d'un professionnel du sport.

Chaque éducateur détient un agrément délivré par L'Education nationale et propose des ateliers en fonction de sa spécialité : Franck Thomas initie les jeunes au judo, Anthony Ménage intervient en gymnastique, tandis que Vincent Méorini et Baptiste Mahé encadreront les sports collectifs.

Ce partenariat est aussi une aide aux associations qui leur permet de recruter et financer plus facilement un éducateur dans leur club.

NOUVEAU PROVISEUR AU LYCÉE FRANÇOIS VILLON



Orlando Loureiro est le nouveau proviseur du lycée François Villon. Il exerçait auparavant dans un collège d'Olivet. Il a pris la direction de l'établissement balgentien et de ses 1200 élèves. Le nouveau proviseur veut mettre en avant ses atouts : une gamme diversifiée d'options, mais aussi bon taux de réussite au baccalauréat qui le classe parmi les meilleurs établissements du Loiret.

LA TÉLÉMÉDECINE ARRIVE À L'AGORA

Dans sa stratégie d'accès aux soins, la ville de Beaugency vient d'installer une borne de télémedecine. Elle est installée à l'Espace France Services de l'Agora.

Beaugency fait partie de la vingtaine de communes retenues au niveau national pour bénéficier d'une borne de télémedecine du réseau MEDADOM intégralement prise en charge par la Banque des Territoires pendant 1 an.

Des consultations en visio

L'objectif est d'apporter un service complémentaire aux cabinets médicaux. Magda Grib, adjointe à la Santé, explique « la borne médicale sera équipée de dispositifs connectés (tensiomètre, thermomètre, stéthoscope, otoscope, etc...) pour réaliser les premiers diagnostics et d'effectuer les prises de constantes physiologiques. Un écran assure la vidéotransmission des échanges avec un médecin généraliste partenaire. » La borne sera accessible dès l'âge de trois ans et quel que soit le médecin traitant. La consultation est confidentielle et sécurisée.

Prônée par la loi « Ma Santé 2022 », la télémedecine est l'une des solutions pour répondre à la saturation des urgences, parfois encombrées par des maux bénins.

Juanito Garcia, adjoint aux Solidarités, rassure : « La crise sanitaire a démocratisé l'usage de la téléconsultation. Elle est accessible à tous, y compris aux plus âgés. C'est un des outils pour faire face aux déserts médicaux car elle permet de répondre aux soins non-programmés

qui ne répondent pas des urgences, mais qui doivent, néanmoins, être traités rapidement ». Un agent est présent à proximité pour accompagner l'utilisation de la borne en cas de besoin.

Plus de 300 bornes déjà installées en France

La solution proposée par la société française MEDADOM a séduit les élus. Le Maire Jacques Mesas explique : « A Beaugency-la-Rolande, cette borne existe déjà depuis 6 mois. Les habitants sont satisfaits. En venant sur place, ils obtiennent une consultation même sans rendez-vous, généralement en moins de 20 minutes. » Avec plus de 300 bornes déjà actives en France, MEDADOM est un acteur au fonctionnement sûr et reconnu.

Tiers payant généralisé

En pratique, pour réaliser une consultation, il faudra se présenter à la borne située dans l'Espace France Services de l'Agora.

En insérant sa carte vitale dans le lecteur, chacun peut bénéficier du tiers payant. Seule restera à régler la part « mutuelle » de 7,50 euros par consultation, directement en carte bleue.

Un médecin : toujours une priorité

Magda Grib conclut « Cette borne ne remplace pas un médecin traitant, ce n'est pas le but, mais il s'agit d'une étape en attendant l'implantation d'un cabinet médical sur laquelle nous travaillons. Elle va dès à présent répondre aux besoins d'habitants qui auront un lieu de consultation accessible facilement à proximité de chez eux. » La borne est opérationnelle du lundi au vendredi, aux horaires d'ouverture de l'Agora (8h30/12h et 13h30/17h et un soir par semaine jusqu'à 19h).

**Renseignements
au 02 38 46 40 12.**



CHRISTIAN MAHU A REÇU LA MÉDAILLE DE LA VILLE



Ancien éducateur sportif de la ville et toujours responsable associatif, Christian Mahu a été décoré par le maire Jacques Mesas à l'occasion du dernier forum des associations.

La remise de la Médaille de la Ville permet d'exprimer, au nom de la ville et de ses habitants, un remerciement à un citoyen qui s'est distingué pendant de nombreuses années pour son investissement en faveur des balgentiens. C'est cette gratitude municipale envers Christian Mahu qu'ont pu exprimer Jacques Mesas, Franck Giret, adjoint aux sports et à la vie associative, et Jérémy Guillon, conseiller délégué aux sports.

Enfant de la commune, ce passionné de sport a été licencié dès 5 ans de l'Etoile Balgentienne où il pratiquait la gymnastique. Plus grand, il en devint entraîneur bénévole. Alors que l'héritage familial l'orientait plutôt vers le milieu de l'automobile, Christian Mahu changea de voie en septembre 1987 en rejoignant les services municipaux comme éducateur sportif et a accompagné pendant 30 ans les élèves des différentes écoles de la ville

pour leur ouvrir l'accès à de nombreuses disciplines sportives. Il a pris sa retraite des services municipaux en décembre 2017.

Parralèlement, il créa en 2002 la section « Montagne » au sein de l'Etoile balgentienne, qu'il a présidée depuis lors. Initialement un rendez-vous de passionnés de sports alpins (escalade, randonnée, trail, alpinisme, ski...), la section prit une autre envergure à partir de 2013 lorsque Beaugency se dota d'une structure artificielle d'escalade au complexe Alain Jarsaillon. Loin des cimes, elle compte néanmoins environ 240 licenciés aujourd'hui, en faisant l'un des principaux clubs de Beaugency. Christian Mahu continue d'encadrer bénévolement les écoles d'escalade et de nombreuses sorties du club. A titre personnel, il était aussi un assidu de la course de semi-marathon « La Balgentienne ».

En lui attribuant la Médaille de la ville, la Municipalité a ainsi récompensé 30 années d'engagement comme agent municipal, mais aussi près d'un demi-siècle de bénévolat associatif. Christian Mahu fut également conseiller municipal au début des années 1980.



BIENVENUE À BEAUGENCY, UNE ASSOCIATION ACCUEILLANTE

C'est une culture de l'accueil et du lien social qui est au cœur de cette association, autrefois appelée « Accueil des villes de France » et spécialisée dans l'accueil des nouveaux arrivants pour leur faire découvrir la ville et les inviter à se créer de nouvelles connaissances.

Pour permettre à chacun de se divertir et de rencontrer de nouvelles personnes, l'association a développé une large palette d'activités récréatives proposées tout au long de la semaine par les bénévoles de l'association, dans leurs locaux de la Maison Agora. Elles sont accessibles avec une simple adhésion de 30 euros par an.

La liste des activités est longue : jeux de société (Scrabble, Tarot, mais aussi découverte de nouveaux jeux), loisirs créatifs (art floral, peinture, tricot, création de livres photo sur internet), renforcements en langues (anglais, espagnol) ou encore des activités physiques (danse en ligne, marche). Des sorties ponctuelles, ludiques ou culturelles, sont organisées pour permettre de mieux connaître le territoire. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association par mail :

bienvenueabeaugency@gmail.com

LA VILLANELLE, UNE HISTOIRE DE PLUS DE 50 ANS

Créée en 1967, cette chorale poursuit toujours son activité au sein du collectif Loire en Chœurs regroupant trois chorales du territoire. Elles seront en concert à Beaugency le 12 décembre prochain.

Depuis 2017, La Villanelle a rejoint le collectif « Loire en Chœurs », un groupement de chorales également composé des voix

de Chantemauges (Meung sur Loire) et le Chant des Dryons (Dry). C'est ainsi une soixantaine de choristes qui se retrouvent ensemble, sous la direction de Maxime Duthoit, chef de chœur, et organisent des concerts sur les différentes communes du groupement. A Beaugency, ils seront présents le 12 décembre au Puits Manu pour un concert gratuit sur le thème des chants de Noël.

Le groupe de chorales est toujours à la recherche de nouveaux choristes pour parta-

ger leurs chants et de nombreux moments de convivialité. Les répétitions se déroulent à l'Ecole de Musique de Meung-sur-Loire, tous les mercredis de 20h15 à 22h15.

i Renseignements auprès de Claude Perrier (06 84 90 03 96) et Pascal Nebra (06 21 46 13 05) ou sur le site internet loire-en-choeurs.fr

« TOUS EN FÊTE » : LE PROJET INTER-ASSOCIATIONS DE 2022

Après la crise sanitaire, les associations veulent se relancer et remotiver leurs bénévoles et adhérents. Le projet « Tous en fête » veut les y aider.

A l'initiative du LabO des possibles, une trentaine d'associations et de structures balgentiennes se sont réunies cet été pour échanger sur la reprise associative. Jérémie Guillon, conseiller délégué au sport, constate « 18 mois de crise sanitaire ont créé des dégâts dans l'engagement

associatif : il y a des bénévoles démotivés, des adhérents qui ne reviennent pas... C'est important que nous aidions les responsables associatifs à se relancer. »

Pour se redonner de l'élan, l'idée est née d'un projet fédérateur qui encouragerait l'implication de tous, bénévoles comme adhérents. Ainsi est né le projet « Tous en fête ». L'objectif est d'organiser une grande journée festive, avec des défis sportifs ou culturels, dans tous les quartiers de la ville. Ce sera l'occasion de faire se croiser les membres de plusieurs associations, et chacune pourra participer à l'organisation

d'un des défis. La date définitive est encore en cours de fixation (entre mai et juillet 2022). Jérémie Guillon explique « Ce sera un échange convivial qui mêle sport, culture et amusement. En tout cas un beau moment à partager avec les membres de son association pour resserrer les liens entre tous. »

i Si ce projet vous intéresse et que vous souhaitez y participer avec votre association, contactez le Lab'O des possibles, par mail : centresocial@ville-beaugency.fr ou par téléphone 02.38.44.97.70

CARTON PLEIN POUR LES ESTIVALES 2021

Lors du conseil municipal du 27 septembre dernier, Céline Savaux a dressé un bilan satisfaisant des Estivales 2021 qui ont trouvé leur public. Retour sur les succès de cet été.

Plus de 6 700 personnes ont participé aux animations en deux mois. L'édition 2021 des Estivales est globalement une réussite mais ce n'était pourtant pas gagné d'avance. Céline Savaux, adjointe, explique « *La pandémie nous avait obligé à revoir le concept des Estivales pour répondre aux règles sanitaires et pouvoir nous adapter en cours de saison à l'évolution des protocoles, comme cela a été le cas avec l'arrivée du pass sanitaire.* » Exit donc la traditionnelle plage de sable sur les quais qui concentrait toutes les animations, le mot d'ordre a été de répartir l'animation sur plusieurs sites, pour se regrouper en plus petits groupes.

Les concerts de rue très appréciés

Une large part des concerts se sont déplacés chaque jeudi soir sur les places de la cité médiévale, ce qui a eu un impact très positif sur l'activité des commerces, bars et restaurants de la ville. « *Beaugency a été une ville animée où sortir les soirs d'été. Des orléanais, des touristes sont venus profiter de notre ville et la découvrir. C'est très positif.* » constate Joël Lainé, adjoint au tourisme.

Les animations se sont déplacées dans une dizaine de lieux dont deux nouveaux : l'Agora, répondant à la demande des élus de développer les animations dans les quartiers nord, et le square du presbytère. Ce dernier est le coup de cœur de l'été de nombreux balgentiens qui ont été heureux de découvrir ce havre de paix au cœur de la ville.

Visites et ateliers

Les visites du patrimoine local et le parcours Beaugency dans l'œil des peintres ont également été fort appréciés. Plus de 500 personnes ont suivi l'une des visites guidées, des touristes mais également de nombreux locaux qui ont souhaité en apprendre davantage sur le patrimoine balgentien. L'exposition « Hauts les Bras ! » à l'église Saint-Etienne a pour sa part battu un record de fréquentation avec plus de 2700 visiteurs enchantés.

Les ateliers thématiques proposés tout l'été ont souvent affiché complet. Cela a été une offre d'activités sportives ou culturelles gratuites et accessibles à tous, et notamment aux familles. Mais ils sont aussi un soutien important pour nos associations locales pour faire connaître leurs activités et générer quelques recettes puisque la ville les indemnise pour chaque atelier proposé. Nous remercions tous les bénévoles associatifs qui ont participé à cette édition.

Des partenariats fructueux

Le succès des Estivales s'appuie en effet sur un réseau de partenaires qui ont contribué au succès de cette édition. Mathieu, le gérant de La cabane de Loire, a fait évoluer cette guinguette. Sur un nouvel emplacement pérenne, elle ouvrira désormais plus tôt dans la saison et a pu continuer son activité jusqu'à la fin septembre. Un partenariat avec le Château a permis d'ouvrir à tous l'accès aux spectacles nocturnes avec une participation libre.



UN NOUVEAU VISAGE POUR LA CULTURE À BEAUGENCY

Depuis le 13 septembre, Mathilde Desjonquères est la nouvelle directrice du Pôle Culture, Sport, Patrimoine et Tourisme. Un service aux contours remodelés pour répondre aux nouveaux objectifs de la ville. D'une part, réunir dans un même pôle les associations culturelles et sportives afin de mieux les accompagner et développer des projets ensemble. D'autre part, s'appuyer sur les atouts de Beaugency en matière de sport, de culture et de patrimoine pour notre projet touristique.

Cette historienne de formation a précédemment exercé des fonctions dans le domaine de la culture, du patrimoine et du développement touristique, notamment en Bretagne et en région parisienne.

Consciente du potentiel et du dynamisme de Beaugency, elle veut travailler en véritable partenariat avec les nombreux acteurs culturels, touristiques et sportifs de notre ville pour animer la ville et promouvoir notre territoire.



Beaugency fête Noël

Un programme d'animations riche et festif est proposé pour célébrer les fêtes de fin d'année à Beaugency. Le Comité des fêtes, l'UCIA, les associations locales s'associent à la Ville pour créer une véritable ambiance de Noël dans les rues de Beaugency, à partir du 18 décembre. Village de Noël, patinoire, petit train, déambulations, concerts, chasse au trésor et feu d'artifice, il y en aura pour tous les goûts et tous les publics.

Samedi 18 décembre

PARADE MUSICALE

15h - 16h - Place du Château

FLASH MOB

16h30 - 16h45 - Place du Martroi

CHANTS DE NOËL

17h - 18h - Place du Martroi

Dimanche 19 décembre

GOÛTER DES ENFANTS AVEC LE PÈRE NOËL

15h - 16h - Place du Petit Marché

PARADE MANDA LIGHTS

16h - 16h45 - Départ au Théâtre
le Puits-Manu

PARADE MISSION CADEAU

16h45 - 17h30 - Cie les pêcheurs
Départ au Théâtre le Puits-Manu

CONCERT LES AMIS DE L'ORGUE

16h - 17h - Abbatale Notre-Dame

PARADE MANDA LIGHTS

17h30 - Départ au Théâtre le
Puits-Manu

FEU D'ARTIFICE

18h15 - Place du Martroi

Mardi 21 décembre

LECTURE DE NOËL

15h30 - 16h - Cinéma le Dunois

CONCERT DE RUE

16h30 - 17h30 - Place de la Mairie

CONCERT CLASSIQUE

19h - 20h - Église de Vernon

Mercredi 22 décembre

PARADE LES FACTEURS DE NOËL

15h - 15h45 - Départ Place du Château

CONCERT DE RUE

16h - 17h - Départ Place de la Mairie

PARADE

LES FACTEURS DE NOËL

Cie loco live

17h15 - 18h - Départ Place du Château

Jeudi 23 décembre

CONCERT LES CARILLONNEURS

15h - 16h30 - 18h

Cour du château de Beaugency

CONCERT CLASSIQUE

19h - 20h - Abbatale Notre-Dame

vendredi 24 décembre

CONCERT DE RUE

15h - 16h - Place du Château

VILLAGE DE NOËL

Du 18 au 24 décembre : 14h30 à 18h

PÈRE NOËL EN DÉAMBULATION

Du 20 au 24 décembre :

10h30 - 12h30 / 15h30 - 17h30

PETIT TRAIN

Du 18 au 24 décembre :

10h - 12h30 / 14h - 18h

PATINOIRE : Ouverture du
18 décembre au 31 décembre
de 14h à 18h sauf les 24 et 31
décembre : ouvert de 14h à 17h
Fermé le samedi 25 décembre

CHÂTEAU DE BEAUGENCY

Du 18 au 23 décembre :

Ouverture du Centre d'art
numérique de 14h à 18h

MAPPING

De la tombée de la nuit à 19h,
spectacle nocturne en continu
dans la cour du château et sur
la façade de la mairie

BIENVENUE AUX BÉBÉS

JUIN 2021

Luana CAMARD
Nora LOBROT
Lucas FLEURY

SEPTEMBRE 2021

Mya OLIVIER
Noé PUTOLA
Naïm GIRAUD

JUILLET 2021

Elyana PEDOT

OCTOBRE 2021

Irchad MZE
Yousra EL IDRISSI
Issa VALÉ
Hannah BOUSSIKHANI
Lana KOCH
MARTIN
Mia MAUR FERREIRA
Marin PLOTU

AOUT 2021

Maylie DESCARTES
Paul SCHNELL
Ewen DEPTRE
POINT
Mia SAIGNE
Sophia TERRO
JOUVEAU
Clémence LASSON
Baptiste PRIEZ
Valentine CHAPUIS

ILS NOUS ONT QUITTÉS

JUIN 2021

Madeleine MARIOT
VEUVE PÉRINEAU
Albert HOURMAN
Marie-Jeanne VIOU
VEUVE HURTAULT
Pierre CASTRO
Claude GRIVOT
Stéphane MEZILLE

Michèle BRISSON
épouse GAUDIER
René PARIS
Jean LHERMENOT

SEPTEMBRE 2021

Marcelle RAHIER
veuve VANACKER
Guy NAUDIN
Christiane NADOT
veuve ARNOULT
Denise ALEXANDRE
née LECOMTE
Pierrette KRATZ
veuve LEBÉE
Maurice AUGUSTIN
Charlotte BRUN
veuve DINGER

JUILLET 2021

Marie-Josèphe
FAVREAU veuve
WEXSTEEN
Odette LEHAGUEZ
veuve TARSOL
Lucienne BRANS
veuve LERAY
Rosalie SÉGER
veuve PEUDUPIN
Martial ABRAHAM
Marcel SILLY
Gilbert JOUX

OCTOBRE 2021

Michaël CHERMANNE
Lucette BAUNÉ
veuve COSSON
David FAUCON
Monique URSENBACH
épouse RAULT
Marcel LAMOUR
Laurent GOURMY

AOUT 2021

Odette DAMET
veuve BLOT
Jacki RICHARD
Christian AUVRAY
Bernard BUSSEAU
Yvonne HUET veuve
GERMAIN

Avec l'assouplissement des règles sanitaires, les conseils de quartier peuvent à nouveau se réunir. Les 6 quartiers seront sollicités entre novembre et février. Pour ces réunions, la méthode d'animation a été revisitée, ils sont concentrés sur l'écoute avec un ordre du jour fixé par les habitants eux même à chaque séance, permettant de parler des priorités du quartier. Ensuite, pour que les échanges soient véritablement suivis d'effets, des élus référents ont été désignés pour chaque quartier. Ils ont pour mission de faire le lien avec les adjoints et les services municipaux.



Vos élus référents sont :

- **Quartier Centre-ville** : Cassandre Meunier, Joël Lainé, Béatrice Bindelin
- **Quartier Val** : Jacques Mesas, Yves Froissart, Bruno Hedde
- **Quartier Hauts de Lutz** : Juanito Garcia, Jean-Luc Chevet
- **Quartier Chaussées-Garambault-Capucines** : Agnès Collard, Jean-Louis Caujolle, Bertrand Chabin
- **Quartier Vernon** : Franck Giret, Hervé Spaletta, Jean-Marie Langlois
- **Quartier Secteur Est** : Natalina Hardouin, Majid Ameur, Didier Boudet

ADELIN LACRAMPE, NOUVELLE CONSEILLÈRE MUNICIPALE



Dans le cadre de la rotation des élus pratiquée par la liste Beaugency Autrement avec Vous, Stéphanie Maigret a quitté le conseil municipal début septembre. Elle était conseillère municipale déléguée aux liaisons douces. Le Maire Jacques Mesas l'a remerciée pour son investissement sur ces missions dont elle a présenté le bilan au conseil municipal du 27 septembre.

Adeline Lacrampe fait son entrée au conseil municipal pour une année. Elle siège au sein des commission « Travaux, Urbanisme, Logement et Mobilité » et « Solidarité, Santé, Seniors et égalité des chances ».

ADRIEN LEGROS EST CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ À LA MOBILITÉ

Le benjamin du conseil municipal a été nommé conseiller délégué à la Mobilité le 1er octobre 2021. Alors étudiant en urbanisme, il a été élu conseiller municipal à 22 ans en juin 2020. Il est spécialiste des politiques de déplacements dans le cadre de son activité professionnelle. Il aura en charge de suivre tous les dossiers liés à la mobilité : les liaisons douces, mais également les enjeux liés à la Gare de Beaugency ou au transport par bus, ainsi qu'à la circulation et au stationnement. Pour le contacter : alegros@ville-beaugency.fr



100% BEAUGENCY

Vous écouter est au cœur de notre méthode pour que ce mandat soit consacré à des investissements qui répondent véritablement aux besoins des habitants. Les choix ne peuvent satisfaire tout le monde. Mais avec votre regard, nous pouvons amender les projets pour qu'ils soient mieux conçus. Et lorsque tout le monde s'est exprimé, il revient aux élus de prendre leurs responsabilités et de décider en tenant compte aussi des obligations légales, techniques ou financières. C'est cela la participation du public.

Ainsi, en septembre, pour concevoir un nouvel aménagement à Garambault, nous avons organisé une journée entière de dialogue avec les habitants, les commerçants, les lycéens et les usagers de ce quartier. Pour la sécurisation en 2022 de la rue Julie Lour, les riverains, enseignants et parents d'élèves ont également pu donner leur avis. Le 20 octobre, vous étiez nombreux pour échanger sur le projet de liaison douce vers Tavers, tout comme le 16 novembre, pour la réunion d'information avec une experte sur le devenir du grand mail et le projet de replantation prévu à l'horizon 2023-2024.

En ce moment, les premiers conseils de quartier se réunissent. Le 14 décembre, pour porter la voix de nos adolescents, nous installerons le conseil municipal des jeunes, et courant janvier, c'est un conseil des aînés qui verra le jour pour réfléchir aux besoins des seniors.

Merci à vous pour toutes vos contributions à la préparation de l'avenir de notre ville !

VIBRER POUR BEAUGENCY

Le 20 octobre se sera tenu une réunion publique au sujet de la piste cyclable prévue route de Blois. Il a bien été précisé qu'il s'agit d'une consultation et non d'une concertation : l'équipe du maire donne la parole, mais sans volonté de prise en compte. Il n'y a d'ailleurs jamais eu de concertation sur ce projet imposé par quelques personnes, sans alternative, sans réelle analyse de son intérêt et de son impact.

Bel exemple du fonctionnement de la majorité municipale qui donne la parole mais

agit à sa guise. Les conseils municipaux sont traités avec légèreté (documents erronés, cafouillages, 3 PV à valider en une séance) et les vrais sujets n'y sont pas traités. D'ailleurs les absents à la dernière séance étaient de l'équipe de M. Mesas (dont l'un a donné pouvoir à un membre d'une équipe adverse !), faut-il y voir un manque d'intérêt de la majorité municipale pour le fonctionnement des institutions. Le vrai sujet est le manque de médecins généralistes. Nous avons demandé la stratégie de M. le

Maire, la réponse a été l'arrivée hypothétique d'un médecin salarié en mai 2022. Pas de stratégie ! Vibrer Pour Beaugency, depuis les élections communales, propose de développer l'attractivité de Beaugency pour l'implantation de nouveaux médecins en développant notamment le plateau médico-technique local. Nous voulions dans ce cadre la labellisation de Lour Picou, l'idée est reprise par M. Mesas, pourquoi ne pas s'en réjouir mais le dossier médecins n'en profitera pas, zéro stratégie.

BEAUGENCY AUTREMENT AVEC VOUS

Entretien croisé entre Stéphanie Maigret et Adeline Lacrampe, conseillères municipales.

A.: Stéphanie, ton mandat se termine, quel bilan tires-tu de ton investissement ?

S.: Depuis les élections notre collectif travaille sur la mobilité et les liaisons douces. On m'a confié à cet effet une délégation, mise à profit de la structuration des déplacements : la circulation et la signalétique en centre-ville, le pédibus, la piste cyclable... Adeline, la délégation n'a pas été reconduite, quel sera le nouvel engagement ?

A.: la confiance initiale avec l'équipe de 100 % Beaugency s'est émoussée et nous sommes en désaccord avec plusieurs projets: pour exemple, la fin de l'épicerie sociale. Le Maire n'a pas souhaité nous redonner de délégation, nous ne comprenons pas le choix de stopper une collaboration novatrice mais nous continuerons d'avancer sur des sujets tels que la réduction des déchets : je soutiendrai l'association des Jardins Partagés aux Hauts de Lutz et accompagnerai le développement de composteurs collectifs. Nous sollicitons la mise à disposition d'une salle, en amont

des conseils municipaux, afin d'accueillir les balgentiens qui souhaitent comprendre le fonctionnement de notre ville : une lecture décryptée et explicative des différents points de l'ordre du jour, nous permettra de préparer, tous ensemble, le conseil municipal. La large ouverture de cette rencontre citoyenne permettra à chacun de se sentir concerné et de s'approprier les enjeux municipaux.

S: Rejoignez-nous !

**Pour les fêtes,
j'achète
en ville
plutôt qu'en ligne !**

**Beaugency
SOUTIENT
le commerce local**

